DIRECTION DE LA VIE ÉTUDIANTE ET COMMUNAUTAIRE

Au participant

Objet : Fiche de suivi – Protocole de gestion des commotions cérébrales – Élèves du secondaire

Cette fiche de suivi vous a été remise à la suite d'un incident conduisant à soupçonner la possibilité d'une commotion cérébrale. Vous devez la conserver avec vous tout au long du processus.

Ce document vise à :

- Renseigner l'élève, les parents et le personnel encadrant l'activité de la démarche à suivre;
- Assurer une communication tout au long des différentes étapes entre l'élève, les parents et les intervenants du collège (infirmière responsable du protocole, direction, enseignants, entraîneurs);
- Documenter l'incident, les signes et les symptômes ainsi que la reprise graduelle des activités;
- Faciliter la transmission de l'information au personnel du réseau de la santé, surtout dans le cas où les parents ne sont pas témoins de l'incident ou que l'élève ne se souvient pas exactement des circonstances;
- Accorder autant d'importance au volet intellectuel qu'au volet physique durant la guérison;
- Permettre au collège de colliger des données pour ce type de blessure.

Utilisation de la fiche de suivi

- À la suite du retrait d'un élève, la personne responsable du Collège (entraîneur, thérapeute, professeur, agent de sécurité) remplit, la section 1 (Détection) de la fiche de suivi. Elle transmet une copie de la fiche aux parents ou à l'élève.
- À leur tour, les parents remplissent la section 2 (Période d'observation). En absence de symptômes durant cette période d'observation, le parent signe la confirmation suivante :

> Je soussigné _____ (nom du parent) que notre enfant _____ n'a jamais présenté de signes et symptômes durant la période d'observation de 48 h. Signature du parent : _____

- En présence de signes ou de symptômes, ils remplissent la liste des symptômes si l'état de santé change et obtenir une évaluation médicale. (section 1)
- Finalement, les parents communiquent l'information contenue sur la fiche de suivi au personnel du réseau de la santé et aux autres personnes concernées par la situation, notamment la personne responsable de l'application du protocole au collège (infirmière). Le collège pourra ainsi offrir un encadrement plus adéquat et documenter la reprise graduelle des activités intellectuelles, physiques et sportives à l'aide de la section 3.

Personnes ressources au Collège Jean-de-Brébeuf :

Responsable Protocole de gestion des commotions cérébrales
Francine Debieu
Infirmière clinicienne, C. en santé mentale
Bureau B2-90
(514) 342-9342 poste 5423
Francine.debieu@brebeuf.qc.ca